

MONTBRISON

Tarification au Taux d'effort

ENSEMBLE DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

QU'EST CE QU'UN TAUX D'EFFORT ?

Le taux d'effort est un coefficient multiplicateur appliqué au quotient familial de chaque foyer. Il permet de déterminer le tarif de la prestation en fonction des revenus de chaque famille.

**MON NOUVEAU TARIF =
MON QUOTIENT FAMILIAL x TAUX D'EFFORT**

POURQUOI CETTE MISE EN PLACE ?

L'application du taux d'effort permet plus de justice dans l'effort financier demandé aux familles. Le calcul rend les tarifs proportionnels aux ressources du foyer.

**L'EFFET DE SEUIL DU QUOTIENT FAMILIAL
DISPARAIT**

LE QUOTIENT FAMILIAL OBLIGATOIRE

Pour calculer les nouveaux tarifs des services il est indispensable de connaître son quotient familial.

POUR CELA CONTACTEZ LE SERVICE EJS

SERVICE EJS : 04 77 24 33 41

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H30

SUR RDV : MARDI ET JEUDI APRÈS-MIDI

LES SERVICES CONCERNÉS

- La restauration,
- Les temps périscolaires,
- Le centre de Loisirs Paul Cézanne,
- L'espace jeunes,
- Activité

**DÉCOUVREZ
LE SIMULATEUR
EN LIGNE**



Conception service communication, Ville de Montbrison - Juillet 2022, visuel freepik

QUE VAIS-JE PAYER AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 ?

Pour connaître les tarifs qui vous seront applicables au 1^{er} septembre :

- connectez-vous sur le portail famille, site : ville-montbrison.fr, rubrique au quotidien puis Education et formation. Demandez au service EJS vos identifiants de connexion, si vous ne les avez pas.
- contactez directement l'accueil du service EJS.

COMPRENDRE LES TARIFS

Pour chaque service périscolaire proposé, un taux d'effort est appliqué en fonction du quotient familial. Un tarif plancher et un tarif plafond sont fixés pour chaque prestation.

BON À SAVOIR : Quel que soit le tarif appliqué (y compris le plus élevé), la ville prend en charge une partie du coût de revient du service souscrit.

MON NOUVEAU TARIF = MON QUOTIENT FAMILIAL (x) TAUX D'EFFORT



RÉCAPITULATIF DES TARIFS

		REPAS	1/4 HEURE	1/2 JOURNÉE	ADHÉSION	SEMAINE
		Restauration scolaire et CL Paul Cézanne	Périscolaire et CL Paul Cézanne	Espace jeunes et CL Paul Cézanne	Espace jeunes	Activité
MTB*	TARIF PLANCHER	2,18 €	0,17 €	0,61 €	5,10 €	4,90 €
	TAUX D'EFFORT	0,330 %	0,032 %	0,294 %	0,987 %	1,400 %
	TARIF PLAFOND	7,20 €	0,36 €	4,85 €	16,30 €	24,00 €
EXT*	TARIF PLANCHER	2,90 €	0,23 €	0,81 €	6,78 €	14,70 €
	TAUX D'EFFORT	0,439 %	0,043 %	0,391 %	1,313 %	4,200 %
	TARIF PLAFOND	9,58 €	0,48 €	6,45 €	21,68 €	72,00 €

* MTB : montbrisonnais, * EXT : extérieurs

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Ce service proposé par la Ville ne se limite pas à la distribution d'un repas.

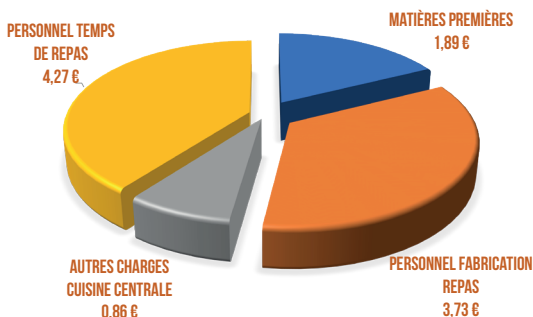
Il s'agit également d'un temps d'accueil de 11h45 à 13h35, au cours duquel les enfants déjeunent et jouent sous la surveillance d'animateurs.

Les repas des restaurants scolaires sont confectionnés par la cuisine centrale de la Régie des Restaurants et acheminés dans les écoles par liaison froide.

Soucieuse de la qualité des repas proposés aux enfants, la Ville les fait élaborer sous le contrôle d'une diététicienne.

Les repas respectent la loi EGalim en proposant au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

REPAS SCOLAIRE : COÛT DE REVIENT : 10,75 €



NOUVEAUTÉ : LE MENU VÉGÉTARIEN

En septembre 2022, il sera possible de choisir entre deux types de repas : un menu traditionnel et un menu végétarien.

Le choix se fait pour toute l'année scolaire, lors de l'inscription.